



REGLEMENT DU CHALLENGE SEINE-ET-MARNAIS U15 – U17

1- Préambule

Le challenge a pour vocation de promouvoir le cyclisme sur route dans les catégories U15 et U17

Ce challenge est organisé par le comité départemental de cyclisme de Seine-et-Marne, avec le concours des clubs organisateurs du département.

Toutes les épreuves se dérouleront selon les règlements de la fédération Française de cyclisme.

2-Participation

Ne peuvent participer au challenge que les licenciés de la FFC des clubs affiliés au CDC77, des catégories ci-dessous.

U15-U17 FILLES

U15 GARCONS

U17 GARCONS

Les épreuves sont ouvertes à tous les licenciés ou licences temporaires de la FFC, le challenge étant seulement un support aux épreuves pour les clubs du 77.

Les engagements se font par les règles habituelles

3-Classements Garçons

Les classements se font sur l'addition de points

Les 20 premiers classés au scratch des différentes épreuves marquent des points suivant la grille ci-dessous

Le coureur qui obtient le plus de points au terme des épreuves remporte le classement général.

En cas d'égalité, le classement de la dernière épreuve sera pris en compte

Les classements provisoires seront en ligne sur le site du CDC 77.

4-Classements Filles

Les 20 premières classées (classement 77) des différentes épreuves marquent des points suivant la grille ci-dessous

Expl la 1^{ère} fille termine 5^{ème} de l'épreuve avec les garçons elle marquera les 35 points de la 1^{ère}, etc, etc....

PLACES	POINTS
1	35
2	31
3	28
4	26
5	24
6	22
7	20
8	18
9	16
10	14
11	12
12	10
13	8
14	7
15	6
16	5
17	4
18	3
19	2
20	1

Récompenses

Les 3 premier(e)s de chaque catégorie U15 F U15G -U17F U17G seront récompensé(e)s lors de la dernière épreuve)

- 1 maillot pour le vainqueur
- Bons d'achats
- Lots